

# MARGUERON

## L'actualité

N° 02

### **Le grand chantier de l'épicerie.**

Voilà un chantier commencé il y a bien longtemps qui voit enfin le jour.

De nombreux rebondissements ont repoussé ce projet de mois en mois, la crise du COVID ayant joué un grand rôle dans ce retard. Mais, cette fois-ci, nous sommes sur la bonne voie. Les vitrines réfrigérées sont en place et la marchandise va être mise en rayons.



Kimberley GUERY vous recevra à l'épicerie du mardi au samedi de 7h30 à 12h30, quant à l'agence postale, elle sera ouverte les mêmes jours de 8h00 à 12h00. Vous pourrez joindre Kim au 05 57 40 13 24. Vous trouverez sur place : produits alimentaires et ménagers, pain et viennoiseries de la boulangerie Allegret, légumes et fruits de la ferme du Marty de Loubès-Bernarc, vins de nos différents producteurs margueronnais. Un petit coin convivial vous accueillera autour d'un café, thé, chocolat chaud, boissons non alcoolisées...

Nous vous invitons à découvrir notre épicerie et à partager un café ou un thé avec nous ce samedi 3 Octobre de 8h30 à 12h00.

### **L'enfouissement des réseaux retardée.**

Nous avons prévu un début des travaux d'enfouissement des lignes basses tension sur la route de Marmande et Riocaud au courant du mois de Septembre de cette année.



Il s'avère qu'Enedis ne peut financer le projet actuel dans son intégralité, ce qui nous impose une remise en cause du projet initial entamé en 2016, qui comprenait les lignes électriques, les lignes téléphoniques et l'éclairage public.

Notre réflexion, avec nos partenaires nous amène à réviser la participation de la commune à la baisse, en enfouissant les lignes basses tension sur la partie la plus importante, à savoir les quatres fils nus qui se trouvent du début de la route de Marmande jusqu'à l'église. Notre participation se trouve d'autant moins impactée car nous nous orientons vers un éclairage public solaire qui devrait nous coûter beaucoup moins cher à l'achat et à l'usage.

### **Commissions communales.**

Nous ouvrons les commissions communales aux administrés de notre commune. Si vous souhaitez apporter votre aide et vos connaissances pour une des commissions suivantes, vous pouvez contacter la mairie au 05 57 41 23 00 :

- voirie
- bâtiments communaux
- environnement
- animations
- bibliothèque.



## Centre de vacances

En raison du COVID, le centre de vacances a connu une baisse de fréquentation significative. Malgré tout, nous avons eu le plaisir d'accueillir, tout le mois d'août, le groupe « Action Enfance ». Bien que ce groupe ait été en gestion libre, qu'un traiteur extérieur leur ait fourni les repas, la mairie a employé une intérimaire pour les services des repas du midi et du soir.

Un remerciement tout particulier à Éric

Ferchaud, notre employé municipal, qui a géré efficacement la gestion des literies et le nettoyage du centre. Nous remercions également les conseillers municipaux qui l'ont assisté et qui ont remplacé l'intérimaire pendant les week-ends pour les services repas.

Le groupe « Action Enfance » nous a fait part de leur grande satisfaction et ne manquera pas de nous faire connaître.

## Permanences des élus

Le Maire et ses adjoints tiendront des permanences à la mairie tous les samedis matin des semaines impaires. Venez nous retrouver dès ce samedi 10 octobre à partir de 9 heures du matin.

Vous pouvez joindre le Maire et ses adjoints aux numéros suivants :

Patrick FESTAL	: 06 82 24 57 32	Pierre Villate	: 06 25 17 70 78
Hélène BESSE	: 06 29 42 35 47	Jacques CAMBECEDES	: 07 83 49 77 55



## Catastrophe naturelle.

La consistance et le volume des sols argileux se modifient en fonction de leur teneur en eau. Lorsque la teneur en eau augmente, le sol devient souple et son volume augmente. On parle alors de «gonflement des argiles». Un déficit en eau provoquera un assèchement du sol, qui devient dur et cassant. On assiste alors à un phénomène inverse de rétractation ou «retrait des argiles».

Cette année encore notre région a subi une période de sécheresse importante et certains bâtiments sur notre commune en portent les stigmates. Afin de demander le classement en catastrophe naturelle de notre commune, nous avons besoin de recenser les différents ouvrages endommagés. Si vous avez récemment constaté un problème de fissure sur votre habitation, nous vous demandons de vous rapprocher de la mairie afin que nous puissions constituer un dossier de catastrophe naturelle auprès de la préfecture.



## Le saviez-vous ?

Comment se positionner dans les ronds-points par rapport à la direction qu'on veut prendre ?

Le graphique montre les trajectoires à adopter en fonction de la direction, mais utiliser la voie de gauche d'un rond point n'est jamais une obligation.



Si je ne sais pas quelle sortie je vais emprunter, je reste dans la voie de droite.

Si j'emprunte la première sortie à droite, j'allume le clignotant droit avant d'aborder le carrefour.

Si je continue tout droit, en face, j'allume le clignotant droit à hauteur de la sortie précédente.

Si j'emprunte une sortie à gauche ou si je fais demi-tour, j'allume le clignotant gauche avant d'aborder le carrefour pour bien montrer que je vais m'engager à gauche.

Quelle que soit la direction prise, avant de quitter le rond-point, j'allume toujours le clignotant droit.

 Suivez notre actualité sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/margueron33>  
 recevez votre prochaine lettre d'information numérique en faisant la demande par mail à l'adresse : [mairie-de-margueron@orange.fr](mailto:mairie-de-margueron@orange.fr)



Mairie - la tuquette Ouest 33220 Margueron - Tel. : 05 57 41 23 00 - Courriel : [mairie-de-margueron@orange.fr](mailto:mairie-de-margueron@orange.fr)